

# **PRODUIT INTÉRIEUR BRUT**

---

**2022**

Novembre 2023

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Le Produit Intérieur Brut</b> .....	<b>4</b>
1.1. Contexte économique mondial .....	4
1.2. Résultats du PIB national.....	5
1.2.1. Synthèse des résultats .....	5
1.2.2. Montant et évolution du PIB .....	6
1.2.3. Structure du PIB .....	7
1.2.4. PIB par secteur d'activité .....	8
1.3. PIB « per capita » et par salarié.....	11
1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique.....	11
1.3.2. Le PIB par salarié.....	12
<b>2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB</b> .....	<b>13</b>
2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue .....	13
2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95).....	13
2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010) .....	13
2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique.....	14
2.1.4. La détermination du PIB .....	14
2.2. Dispositif mis en place en Principauté .....	15
2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul .....	15
2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB .....	15
2.2.3. Détermination du PIB par secteur .....	15
2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants .....	16
2.3. Algorithme de calcul du PIB .....	16
2.3.1. Produit Intérieur Brut .....	16
2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1) .....	16
2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes .....	17
2.3.4. Impôts sur la production (D2) .....	17
2.3.5. Subventions (D3).....	17
<b>Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde</b> .....	<b>18</b>

## Introduction

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2022 et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres États, notamment au sein de l'Union européenne.

Le premier calcul du PIB en Principauté fut réalisé en 2005, et celui-ci fait depuis l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteur d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation.

Enfin, les données du PIB de l'année précédente sont enrichies des déclarations arrivées après la date limite. Une nouvelle extrapolation est ainsi calculée et intégrée, ce qui entraîne une modification des montants des PIB et donc des taux de croissance précédemment publiés.

# 1. Le Produit Intérieur Brut

## 1.1. Contexte économique mondial

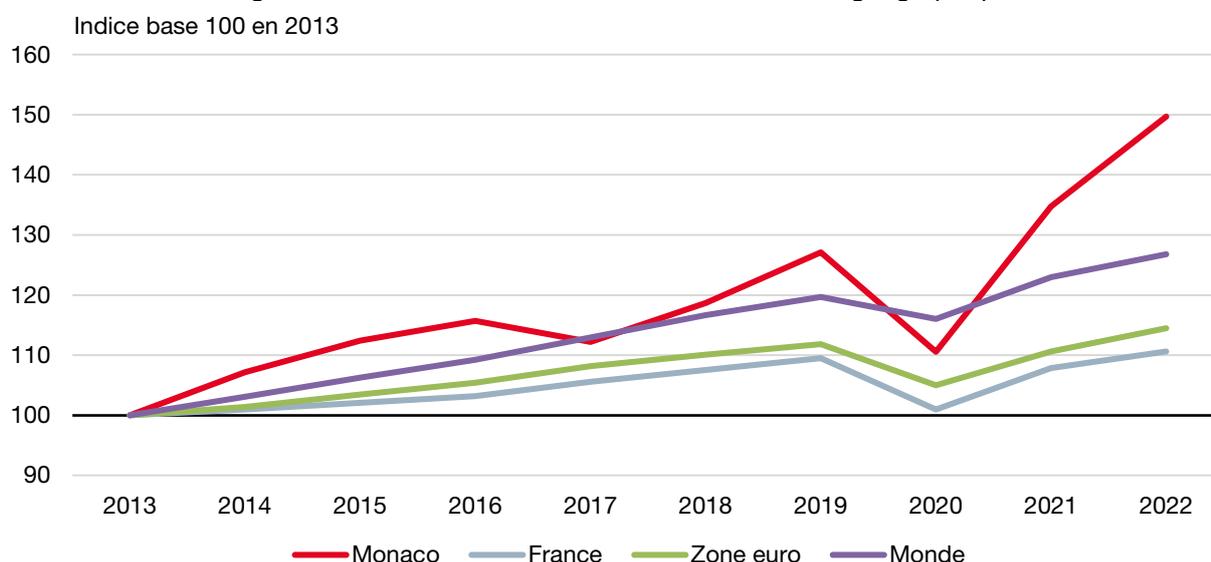
Après l'important rebond économique généralisé en 2021 suite à la sortie de la crise sanitaire, la croissance mondiale en 2022 a été plus faible que l'année précédente. Cependant, le ralentissement s'est avéré bien plus marqué que prévu. La dynamique persistante de sortie de crise en début d'année 2022 a certes permis une croissance économique élevée en comparaison avec les premiers mois de 2021, encore affectés par la COVID-19, mais cette tendance a rapidement été rattrapée par le contexte géopolitique mondial et ses conséquences sur l'activité économique. En effet, en plus des quelques effets de la pandémie qui demeurent (notamment en Chine), la guerre en Ukraine a déclenché nombre de répercussions telles que les perturbations des chaînes d'approvisionnement, le durcissement des conditions financières, et surtout le resserrement des politiques monétaires afin de maîtriser l'inflation, qui a atteint des niveaux inédits depuis des décennies. Cette dernière, qui s'est d'abord fait ressentir sur les marchés de l'énergie avant de se généraliser, a lourdement affecté les revenus réels et les coûts de production, ce qui n'est pas sans conséquence sur la croissance économique.

Ainsi, la croissance du PIB mondial en volume<sup>1</sup> s'élève à 3,1 % en 2022<sup>2</sup> (soit -2,9 points par rapport à 2021), et est désormais inférieure à celle de la zone euro (3,5 %, en baisse de 1,9 point). Les pays développés et en développement sont sensiblement tous impactés par le contexte économique, et rares sont les États qui ont réussi à en limiter ses effets. La croissance du PIB français se réduit de 4,3 points (2,6 % en 2022), celle de l'Italie de 3,3 points (3,7 % en 2022) et la Chine perd 5,5 points de croissance (3,0 % en 2022).

Le PIB de la Principauté est notamment caractérisé par sa volatilité importante. La reprise économique s'est traduite en 2021 par une croissance réelle de 21,9 %, qui a permis d'effacer les effets de la crise sanitaire et de dépasser son niveau de création de richesse pré-pandémique de 6,0 %. En 2022, Monaco n'a pas été épargné par la situation économique mondiale, et notamment par les conséquences de l'inflation. Cela étant, si l'évolution du PIB est plus modeste que l'année précédente, la Principauté a toutefois réussi à conserver un taux de croissance à deux chiffres.

Pour l'année 2022, le PIB de Monaco s'élève à 8,34 milliards d'euros, contre 7,29 milliards en 2021. Corrigé de l'inflation, il progresse de 11,1 % par rapport à l'année précédente. Sur la décennie, le PIB a augmenté de près de 50 % en Principauté, contre environ 10 % en France et 27 % dans le Monde.

Figure 1 : Évolution décennale du PIB selon la zone géographique



Sources : Banque mondiale (extraction du 23/10/2023), IMSEE

<sup>1</sup> Correction faite de l'inflation

<sup>2</sup> Voir Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde

## 1.2. Résultats du PIB national

### 1.2.1. Synthèse des résultats

En 2022, le PIB de la Principauté est de 8,34 milliards d'euros, contre 7,29 milliards en 2021 (cf. Tableau 1). Après la forte croissance de 21,9 % en 2021, celle-ci demeure à un niveau très élevé : +11,1 % en volume, correction faite de l'inflation (cf. Tableau 2). Depuis 2013, le PIB a augmenté de près de 50 %, soit une croissance en moyenne chaque année de 4,6 %.

Du fait de l'approche retenue à Monaco du PIB comme indicateur de revenu (cf. 2.1.4. La détermination du PIB), ce dernier se divise en quatre composantes (cf. Tableau 3) :

- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) peut se définir comme la « rémunération » (revenu productif) des entreprises. Il est cette année encore en hausse significative (+17,7 %), bien que moins marquée qu'en 2021. Il représente 45,8 % du PIB hors subventions, ce qui en fait le premier contributeur du PIB.
- La rémunération des salariés correspond à la redistribution sous forme de salaires et cotisations de la richesse annuellement créée. En 2022, la croissance de cette composante a été plus élevée qu'en 2021. La masse salariale s'élève cette année à plus de 3,5 milliards d'euros et contribue à hauteur de 41,1 % au PIB hors subventions. Par ailleurs, sa progression est une nouvelle fois plus conséquente que celle du nombre de salariés actifs<sup>3</sup>.
- Les impôts croissent de 9,1 % pour atteindre 1,15 milliard d'euros, et comptent pour 13,2 % du PIB hors subventions.
- Les subventions atteignent 399,5 millions d'euros (+5,1 %), dans un rythme de croissance constant, hors crise sanitaire.

Les PIB de dix Grands Secteurs d'Activité (GSA), sur les douze que compte l'économie monégasque, ont progressé en comparaison avec 2021 et onze sont supérieurs à leur niveau d'avant-crise (cf. Tableau 4).

Les trois principaux secteurs en termes de PIB restent inchangés. Près de la moitié de la richesse créée en Principauté en 2022 (49,1 %) provient des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, des Activités financières et d'assurance et du Commerce de gros (cf. Figure 5).

Le PIB « per capita » enregistre une croissance réelle de 8,2 % cette année, ce qui le porte à 91 353 euros (cf. Tableau 6).

Le PIB par salarié, indicateur de productivité économique, s'élève à 137 831 euros en 2022, en hausse de 6,8 % en volume. Il se démarque ainsi encore un peu plus de son équivalent français (cf. Tableau 7).

---

<sup>3</sup> Salarié ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre de l'année considérée

## 1.2.2. Montant et évolution du PIB

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants. La croissance est calculée sur l'évolution du PIB en valeur corrigé de l'inflation (PIB en volume). L'indice utilisé pour cette correction est calculé annuellement par l'INSEE (cf. 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants). En 2018, l'année 2014 a remplacé 2010 comme année de référence (base 100). Ce changement a modifié, à la marge, le montant des PIB en volume et leurs évolutions.

Tableau 1 : Évolution du PIB en valeur<sup>4</sup>

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 293,3	8 341,5

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Tableau 2 : Évolution du PIB en volume<sup>5</sup>

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB en valeur	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 293,3	8 341,5
Indice des prix	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,5	109,0	112,2
PIB en volume	4 964,5	5 321,3	5 580,1	5 745,5	5 570,6	5 892,6	6 310,0	5 489,0	6 689,3	7 431,6
<b>Évolution en volume</b>		<b>7,2%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>5,8%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,0%</b>	<b>21,9%</b>	<b>11,1%</b>

Unité : million d'euros

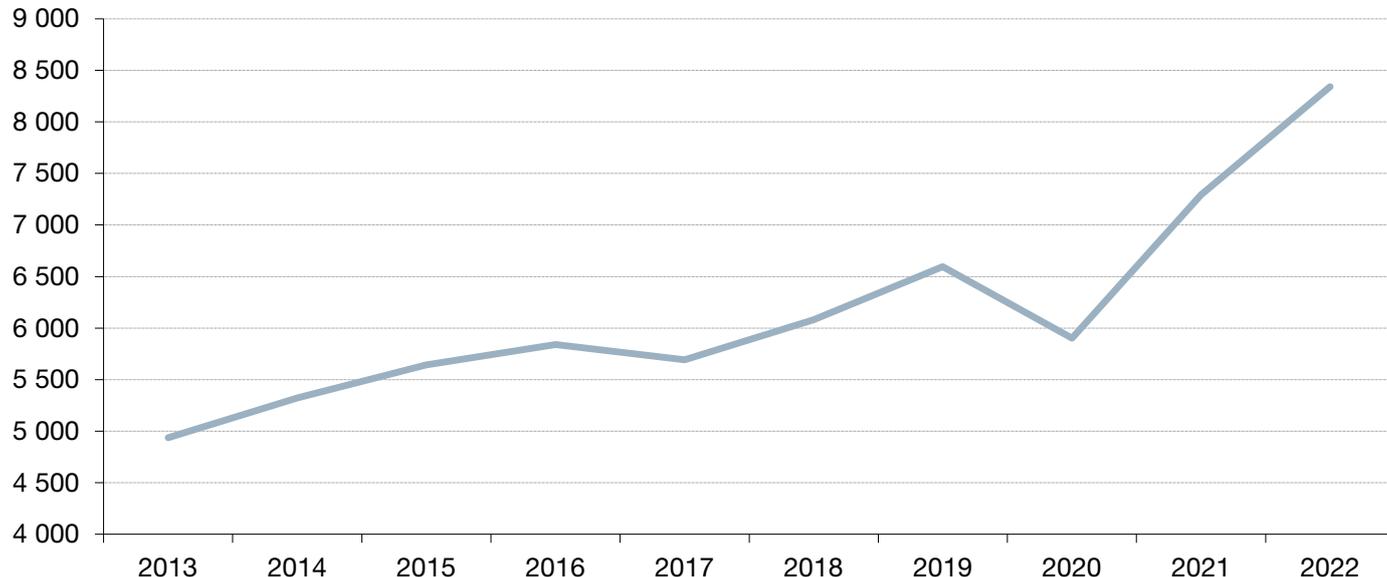
Sources : INSEE, IMSEE

En 2022, le PIB de la Principauté de Monaco atteint 8,34 milliards d'euros. À l'image des autres indicateurs économiques sur l'année 2022, il conserve un rythme de croissance soutenu à la suite du fort rebond observé en 2021 après l'épisode de crise sanitaire. En effet, en dépit de la hausse du taux d'inflation, le PIB croît de 11,1 % en volume par rapport à 2021, ce qui représente une hausse réelle de plus de 740 millions d'euros.

Sur la décennie, le PIB a augmenté en moyenne chaque année de 4,6 %. Il a ainsi progressé d'environ 50 % entre 2013 et 2022.

Entre 2019 et 2022, le taux de croissance annuel moyen passe à 5,6 %, pour une hausse de 17,8 % sur la période.

Figure 2 : Évolution décennale du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

<sup>4</sup> Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants ».

<sup>5</sup> Le PIB en volume est exprimé en « euros constants » base 100 en 2014. Il est corrigé de l'inflation par l'Indice des prix du produit intérieur brut et de ses composantes, publié par l'INSEE.

### 1.2.3. Structure du PIB<sup>6</sup>

Les quatre composantes du PIB sont en hausse en 2022. Ainsi, seules les subventions ont un impact négatif sur la richesse créée puisqu'elles sont déduites du montant du PIB dans l'approche revenu, retenue en Principauté (cf. 2.1.4. La détermination du PIB).

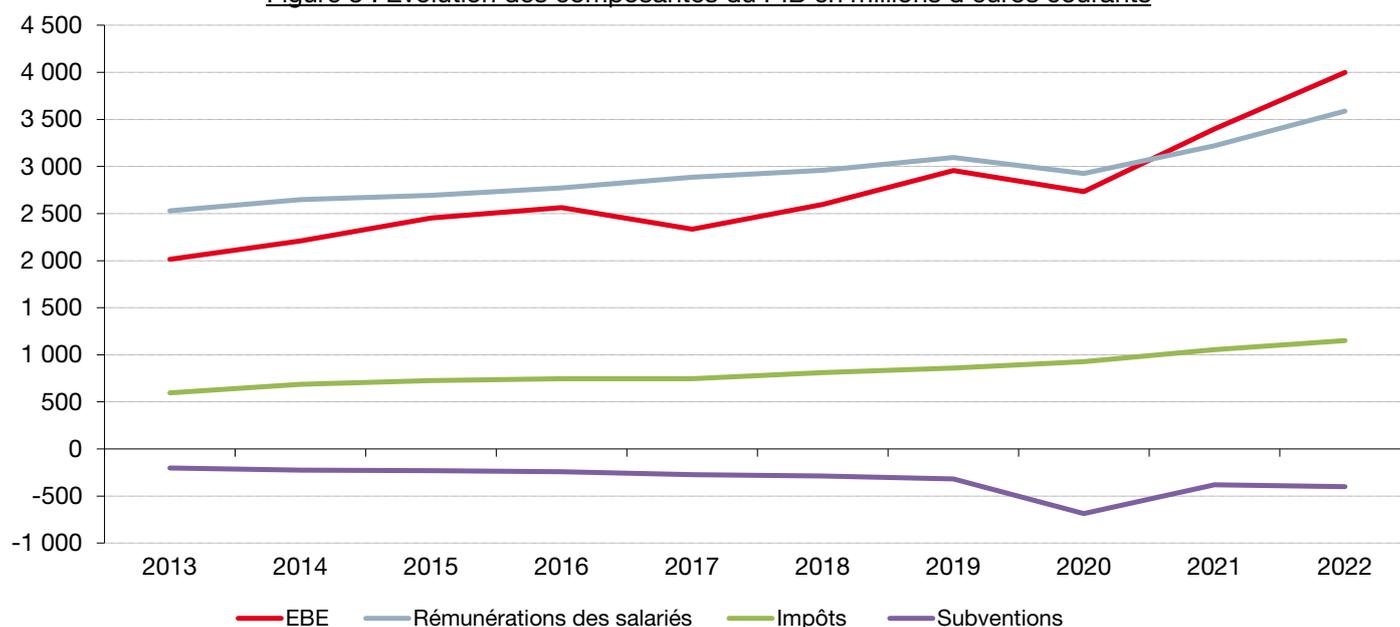
Tableau 3 : Structure du PIB en millions d'euros courants

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var 21/22
EBE	2 013,0	2 210,4	2 453,7	2 564,8	2 334,5	2 598,6	2 957,9	2 733,7	3 397,4	3 999,4	17,7%
Rémunérations des salariés	2 528,7	2 649,6	2 694,7	2 772,0	2 884,9	2 959,6	3 096,8	2 925,3	3 220,1	3 589,2	11,5%
Impôts	596,8	685,4	726,2	746,0	746,5	811,4	858,8	927,5	1 055,9	1 152,3	9,1%
Subventions	-202,4	-224,1	-231,0	-241,6	-272,9	-287,7	-317,5	-685,9	-380,0	-399,5	5,1%
<b>PIB en valeur</b>	<b>4 936,0</b>	<b>5 321,3</b>	<b>5 643,6</b>	<b>5 841,2</b>	<b>5 693,0</b>	<b>6 081,9</b>	<b>6 595,9</b>	<b>5 900,6</b>	<b>7 293,3</b>	<b>8 341,5</b>	14,4%

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Figure 3 : Évolution des composantes du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

En 2022, l'EBE affiche une hausse une nouvelle fois très significative (+17,7 %) et approche les 4 milliards d'euros. Sa croissance est néanmoins inférieure à celle observée l'année précédente (+24,3 %). Cette année encore, il est le premier contributeur du PIB devant la rémunération des salariés, avec un poids dans le PIB courant hors subventions de 45,8 % (soit près de la moitié du montant du PIB en valeur).

La rémunération des salariés, qui s'élève cette année à plus de 3,5 milliards d'euros, est la seule composante du PIB dont la croissance s'est accélérée par rapport à 2021 (+11,5 % contre +10,1 %). De surcroît, l'évolution de la masse salariale est trois fois plus conséquente que celle de la population salariée (publique et privée) en Principauté (+4,1 %). Ainsi en 2022, elle représente 41,1 % de la richesse créée hors subventions.

Par le biais notamment de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les impôts poursuivent leur hausse en 2022 (+9,1 %), mais de manière légèrement moins soutenue que l'année précédente (+13,8 % en 2021). Ils contribuent à hauteur de 13,2 % au PIB courant hors subventions.

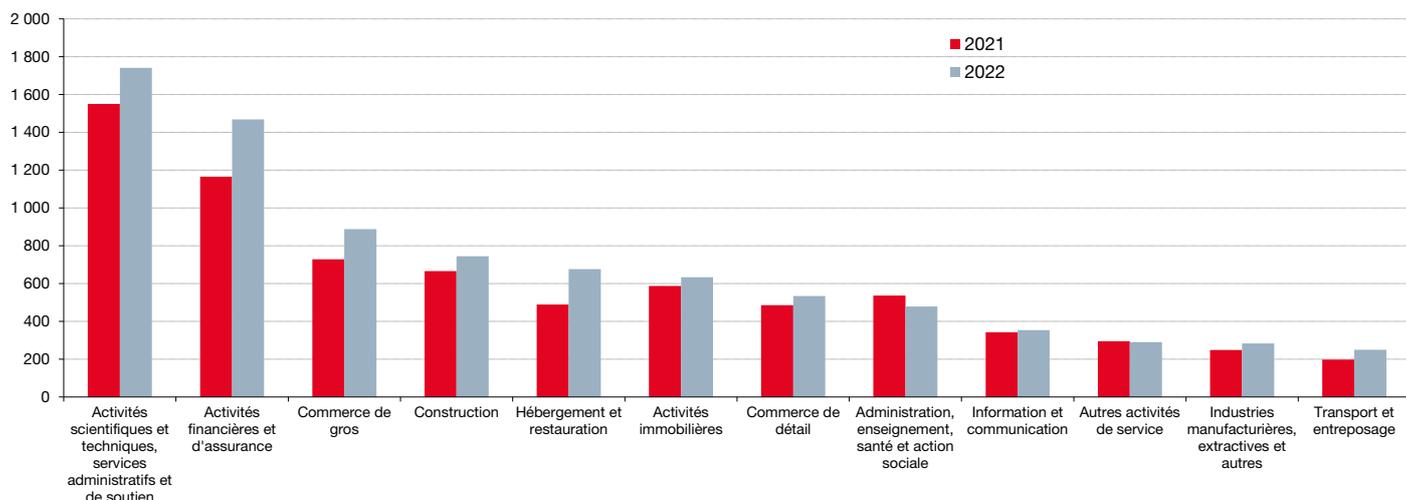
Avec un rythme de croissance constant sur la décennie, hors crise sanitaire, les subventions progressent à nouveau en 2022 (+5,1 %) et avoisinent les 400 millions d'euros.

<sup>6</sup> Les variations au sein de cette sous-partie sont exprimées en valeur, et ne tiennent ainsi pas compte de l'inflation.

#### 1.2.4. PIB par secteur d'activité<sup>7</sup>

En 2022, seuls deux GSA ont vu leur PIB décroître en valeur par rapport à 2021, et onze ont surpassé leur niveau pré-pandémique.

Figure 4 : PIB par GSA en 2021 et 2022 en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Tableau 4 : PIB par GSA en millions d'euros courants

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var 21/22	Poids 2022
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	826,3	835,5	837,5	866,7	967,0	1 090,5	1 181,7	1 213,4	1 550,1	1 740,9	12,3%	20,9%
Activités financières et d'assurance	822,0	897,4	947,7	939,1	1 011,1	968,5	1 105,9	1 091,3	1 165,3	1 467,9	26,0%	17,6%
Commerce de gros	413,4	483,9	541,9	510,3	479,6	565,8	551,4	514,1	728,6	888,4	21,9%	10,6%
Construction	381,6	415,5	718,8	837,9	494,3	576,8	656,8	689,4	665,7	744,7	11,9%	8,9%
Hébergement et restauration	360,0	347,0	374,2	360,3	466,5	511,7	605,9	198,8	489,4	676,8	38,3%	8,1%
Activités immobilières	415,5	540,5	494,2	520,2	567,0	614,7	610,0	572,2	587,4	633,2	7,8%	7,6%
Commerce de détail	345,4	355,8	334,3	343,4	346,0	336,1	357,7	293,3	485,9	534,0	9,9%	6,4%
Administration, enseignement, santé et action sociale	392,4	409,6	404,3	399,6	411,2	416,8	562,1	500,9	537,1	478,9	-10,8%	5,7%
Information et communication	242,5	244,2	250,2	271,8	302,4	314,7	337,3	293,5	342,7	353,4	3,1%	4,2%
Autres activités de service	232,2	343,3	266,8	370,6	194,6	257,2	198,8	174,5	294,7	290,5	-1,4%	3,5%
Industries manufacturières, extractives et autres	309,3	256,6	274,5	229,4	234,4	223,0	203,0	188,4	249,0	282,9	13,6%	3,4%
Transport et entreposage	195,2	192,1	199,1	192,0	218,6	206,0	225,2	170,8	197,5	249,9	26,5%	3,0%
<b>PIB</b>	<b>4 936,0</b>	<b>5 321,3</b>	<b>5 643,6</b>	<b>5 841,2</b>	<b>5 693,0</b>	<b>6 081,9</b>	<b>6 595,9</b>	<b>5 900,6</b>	<b>7 293,3</b>	<b>8 341,5</b>	<b>14,4%</b>	<b>100%</b>

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Une nouvelle fois, c'est le GSA des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien qui a créé le plus de richesse en Principauté en 2022. Avec 1 740,9 millions d'euros, il représente plus d'un cinquième de la valeur du PIB global. Les activités de Conseil de gestion ont notamment permis la progression du PIB de ce secteur, qui est cette année de 12,3 %.

Le deuxième plus gros contributeur est le secteur des Activités financières et d'assurance, dont le PIB nominal atteint près de 1,5 milliard d'euros cette année après une importante accélération de sa croissance (+26,0 % en 2022 contre +6,8 % en 2021).

En 2022, le Commerce de gros est le troisième contributeur le plus important au PIB de la Principauté. 888,4 millions d'euros de richesse ont été créés par ce secteur d'activité cette année, en progression de 21,9 % en comparaison avec l'année précédente. Ce GSA a particulièrement été porté par les Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques.

<sup>7</sup> Les variations au sein de cette sous-partie sont exprimées en valeur, et ne tiennent ainsi pas compte de l'inflation.

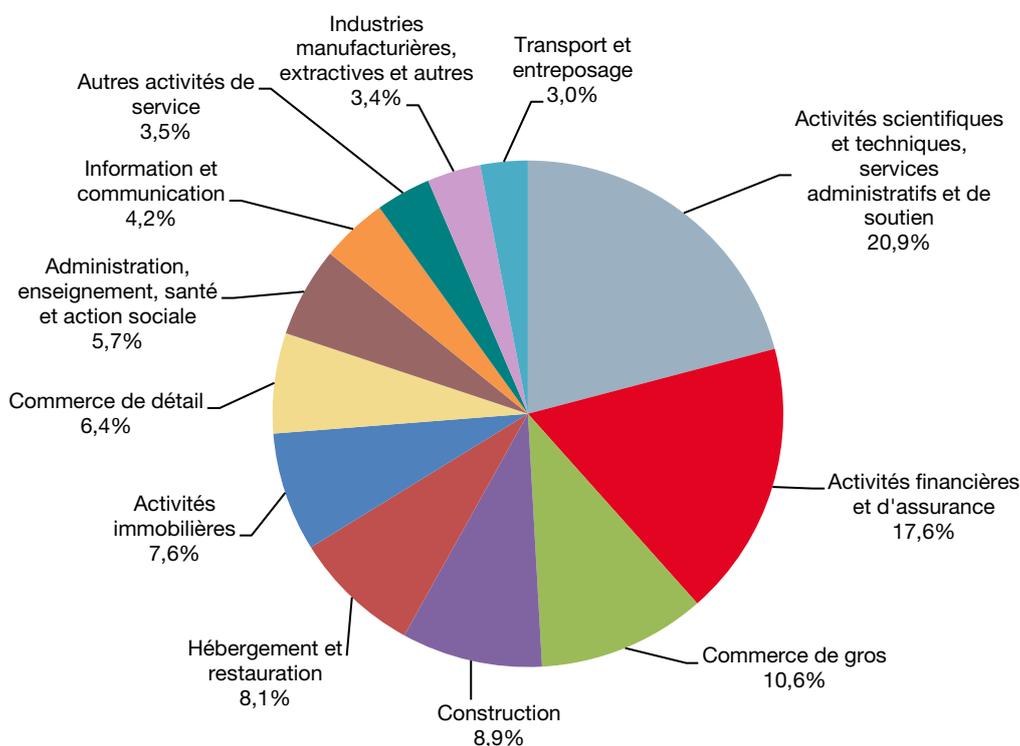
Après une baisse en 2021, le niveau de richesse créée dans le secteur de la Construction repart fortement à la hausse cette année (+11,9 %) et atteint 744,7 millions d'euros.

L'Hébergement et restauration poursuit sa reprise avec une augmentation de 38,3 % de son PIB nominal. Ce dernier s'élève désormais à 676,8 millions d'euros et dépasse de plus de 70 millions d'euros son niveau d'avant-crise.

Deux grands secteurs d'activité affichent un PIB inférieur à l'année précédente :

- D'importantes subventions sont versées tous les quatre ans par le Comité International Olympique à certaines Fédérations établies en Principauté. Celle-ci ayant été perçues en 2021, la variation du PIB sectoriel des Autres activités de service est lourdement impactée en 2022. Néanmoins, cette diminution a été limitée par une hausse significative de la rémunération des salariés de ce secteur d'activité. Ainsi, le PIB du GSA ne régresse que de 1,4 % en valeur en 2022.
- Enfin, le PIB de l'Administration, enseignement, santé et action sociale recule de 10,8 %, après avoir enregistré des niveaux particulièrement élevés entre 2019 et 2021. Ce GSA est de ce fait le seul dont le PIB s'est réduit en comparaison avec 2019. Par rapport à 2018, ce PIB sectoriel a progressé de 14,9 %, ce qui correspond à une croissance de 3,5 % en moyenne chaque année.

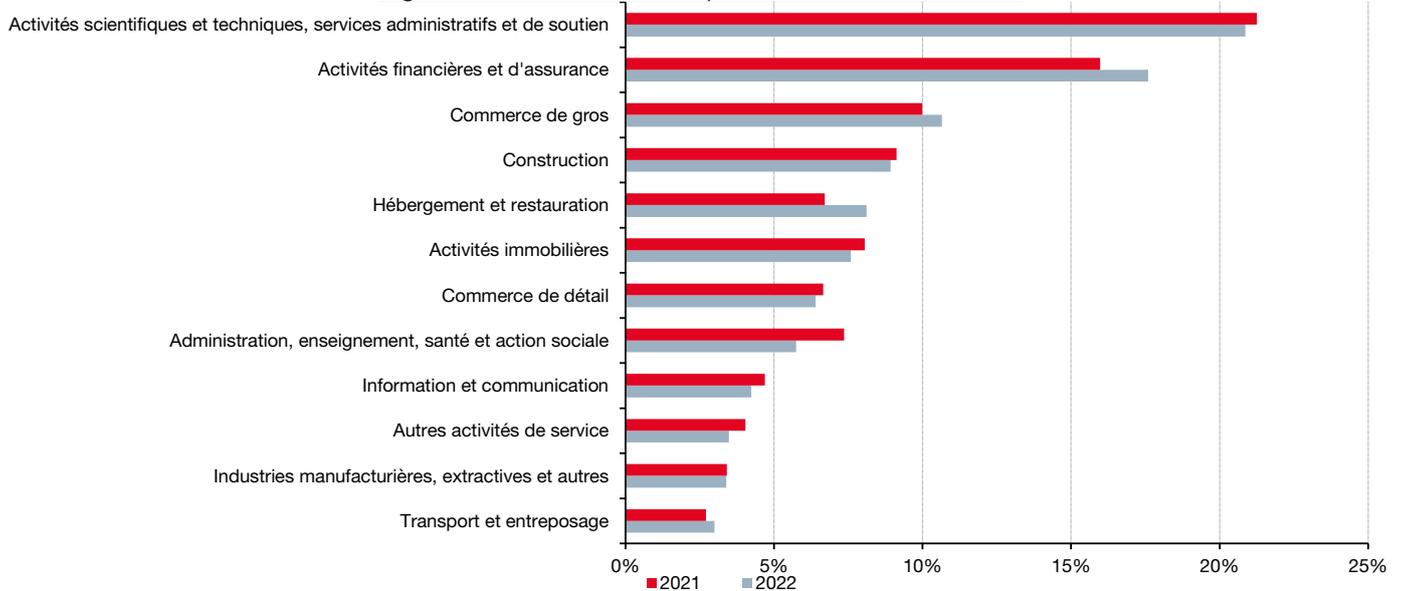
**Figure 5 : Répartition sectorielle du PIB 2022**



Source : IMSEE

Si le trio de tête des contributeurs au PIB, composé des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, des Activités financières et d'assurance et du Commerce de gros, reste inchangé en 2022, leur poids cumulé gagne 1,9 point de pourcentage. Ainsi, près de la moitié (49,1 %) de la richesse créée en Principauté provient de ces trois GSA.

Figure 6 : Évolution de la répartition sectorielle du PIB



Source : IMSEE

La croissance du PIB des Activités financières et d'assurance a été deux fois plus importante que celle des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien en 2022. En conséquence, la part dans le PIB de ce dernier s'est légèrement réduite cette année, tandis que celle des Activités financières et d'assurance a progressé de 1,6 point.

Les bons résultats de l'Hébergement et restauration permettent au secteur de prendre la cinquième place, au détriment des Activités immobilières. Il talonne alors la Construction, quatrième contributeur. Néanmoins, son poids en 2022 (8,1 %) demeure inférieur à son poids en 2019 (9,2 %).

### 1.3. PIB « per capita » et par salarié

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne sa population résidente et sa population salariée.

En effet, en 2022, pour 39 050 résidents, on compte 60 519 salariés actifs, dont 86,4 % sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, voire unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier de l'indicateur classique du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont calculés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005, et d'autre part d'un PIB par salarié, calculé depuis 2010.

#### 1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités locales.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est composée à 86,4 % de travailleurs ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique et de leur participation quotidienne à la création de richesse, il est apparu pertinent pour le calcul du PIB « per capita » que soit déterminée une population de référence.

La population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et la population non-résidente salariée sur le territoire économique.

Tableau 5 : Population de référence pour le calcul du PIB « per capita »

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var 21/22
Résidents (toutes nationalités)	36 750	37 350	37 900	37 500	38 300	38 300	38 150	38 350	39 100	39 050	-0,1%
Salariés non résidents	41 884	43 218	42 931	43 559	45 497	47 581	49 261	47 115	49 862	52 260	4,8%
dont salariés privé hors MC	39 829	41 094	40 726	41 306	43 155	45 158	46 759	44 503	47 151	49 485	5,0%
dont salariés public hors MC	2 055	2 124	2 205	2 253	2 342	2 423	2 502	2 612	2 711	2 775	2,4%
<b>Population totale de référence</b>	<b>78 634</b>	<b>80 568</b>	<b>80 831</b>	<b>81 059</b>	<b>83 797</b>	<b>85 881</b>	<b>87 411</b>	<b>85 465</b>	<b>88 962</b>	<b>91 310</b>	<b>2,6%</b>

Source : IMSEE

L'actualisation annuelle du chiffre de la population permet de réviser les estimations de population précédemment effectuées. La population globale de référence en 2022 s'élève à 91 310 (+2 349 en comparaison avec 2021).

Tableau 6 : Évolution du PIB « per capita »

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB en million d'euros courants	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 293,3	8 341,5
Population totale retenue	78 634	80 568	80 831	81 059	83 797	85 881	87 411	85 465	88 962	91 310
<b>PIB "per capita" en euros courants</b>	<b>62 772</b>	<b>66 047</b>	<b>69 820</b>	<b>72 061</b>	<b>67 938</b>	<b>70 817</b>	<b>75 459</b>	<b>69 041</b>	<b>81 983</b>	<b>91 353</b>
Indice des prix	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,5	109,0	112,2
<b>PIB "per capita" en euros constants</b>	<b>63 134</b>	<b>66 047</b>	<b>69 034</b>	<b>70 880</b>	<b>66 477</b>	<b>68 614</b>	<b>72 188</b>	<b>64 224</b>	<b>75 193</b>	<b>81 389</b>
Evolution en volume		4,6%	4,5%	2,7%	-6,2%	3,2%	5,2%	-11,0%	17,1%	8,2%

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB « per capita » atteint un nouveau record à 91 353 euros en 2022, grâce à une croissance réelle maintenue élevée de 8,2 %. La population de référence ayant augmenté (+2,6 %), la variation du PIB « per capita » est inférieure à celle du PIB.

Sur la décennie, cet indicateur a progressé de près de 30 % en volume, ce qui équivaut à une croissance de 2,9 % en moyenne chaque année.

### 1.3.2. Le PIB par salarié<sup>8</sup>

Le PIB par salarié est un indicateur pouvant être utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité économique.

Tableau 7 : Évolution du PIB par salarié

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB en million d'euros courants	4 936,0	5 321,3	5 643,6	5 841,2	5 693,0	6 081,9	6 595,9	5 900,6	7 293,3	8 341,5
Population salariée	50 835	52 239	51 956	52 447	54 303	56 311	57 870	55 383	58 157	60 519
<b>PIB par salarié en euros courants</b>	<b>97 098</b>	<b>101 864</b>	<b>108 623</b>	<b>111 374</b>	<b>104 838</b>	<b>108 004</b>	<b>113 979</b>	<b>106 542</b>	<b>125 409</b>	<b>137 831</b>
Indice des prix	99,4	100,0	101,1	101,7	102,2	103,2	104,5	107,5	109,0	112,2
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>97 658</b>	<b>101 864</b>	<b>107 400</b>	<b>109 548</b>	<b>102 584</b>	<b>104 644</b>	<b>109 038</b>	<b>99 110</b>	<b>115 022</b>	<b>122 797</b>
Evolution en volume		4,3%	5,4%	2,0%	-6,4%	2,0%	4,2%	-9,1%	16,1%	6,8%

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB par salarié s'élève à 137 831 euros en 2022. Corrigé de l'inflation, il est en hausse de 6,8 % et surpasse de près de 7 800 euros son précédent record établi en 2021.

Tableau 8 : Évolution du PIB par salarié français en euros constants<sup>9</sup>

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var 21/22
PIB en milliard d'euros constants (base 2014)	2 129,4	2 149,8	2 173,7	2 197,5	2 247,9	2 289,8	2 332,0	2 156,1	2 294,9	2 351,2	2,5%
Population salariée en milliers (France)	24 658	24 669	24 772	24 960	25 279	25 420	25 730	25 730	26 604	26 958	1,3%
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>86 357</b>	<b>87 144</b>	<b>87 750</b>	<b>88 041</b>	<b>88 922</b>	<b>90 079</b>	<b>90 631</b>	<b>83 797</b>	<b>86 261</b>	<b>87 217</b>	<b>1,1%</b>

Sources : INSEE, IMSEE

Tableau 9 : Évolution du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants

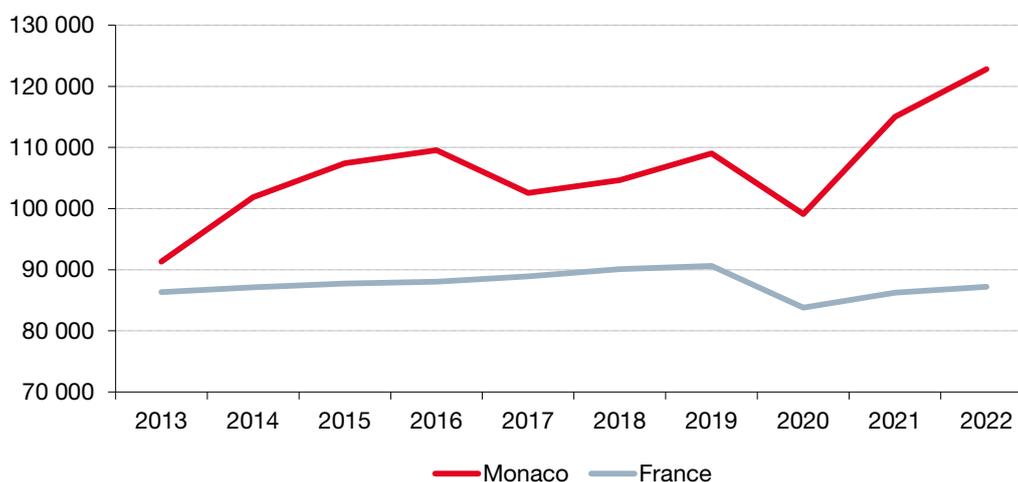
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var 21/22
Monaco	91 326	101 864	107 400	109 548	102 584	104 644	109 038	99 110	115 022	122 797	6,8%
France	86 357	87 144	87 750	88 041	88 922	90 079	90 631	83 797	86 261	87 217	1,1%
<b>Ecart Monaco / France</b>	<b>5,8%</b>	<b>16,9%</b>	<b>22,4%</b>	<b>24,4%</b>	<b>15,4%</b>	<b>16,2%</b>	<b>20,3%</b>	<b>18,3%</b>	<b>33,3%</b>	<b>40,8%</b>	

Unité : euros, base 100 en 2014

Sources : INSEE, IMSEE

Depuis 2013<sup>10</sup>, cet indicateur a toujours été supérieur à son équivalent français. Cette tendance se confirme cette année encore. En effet, après avoir près de doublé en 2021, l'écart continue de se creuser pour atteindre un peu plus de 35 500 euros en faveur de la Principauté (soit un PIB réel par salarié monégasque 40,8 % supérieur au français).

Figure 7 : Évolution du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants



Unité : euros, base 100 en 2014

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB par salarié de la France n'a toujours pas retrouvé en 2022 son niveau d'avant-crise (-3,8 % par rapport à 2019), tandis que celui de la Principauté a augmenté de 12,6 % entre 2019 et 2022. Ainsi sur cette période, l'écart entre ces deux pays s'est particulièrement élargi en faveur de Monaco (+93,3 %).

<sup>8</sup> Salariés actifs ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre 2022

<sup>9</sup> Les données françaises pour 2021 et 2022 sont des données provisoires.

<sup>10</sup> En raison d'une modification du mode de comptage des salariés non résidents en 2013, les données des années antérieures ne sont pas prises en considération

## 2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB

### 2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue

#### 2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95)

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999 et cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)<sup>11</sup>.

#### 2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010)

Le SEC 95 est remplacé progressivement par le SEC 2010. L'année 2014 constitue pour plusieurs pays (notamment la France et la Suisse), l'année de révision des comptes nationaux et de publication des premiers agrégats selon le SEC 2010.

Les principales modifications apportées résident dans la prise en compte des dépenses de recherche et développement et des dépenses militaires.

Les dépenses de recherche et développement dans le SEC 1995 sont considérées comme des dépenses courantes et enregistrées comme de la consommation intermédiaire. Elles ont comme conséquence de diminuer le PIB du pays. Or, ces dépenses ont un impact durable et leur influence peut être mesurée sur plusieurs années. C'est pourquoi selon le SEC 2010, elles doivent être considérées comme des investissements, ce qui augmente le niveau du PIB.

Les dépenses militaires sont traitées quant à elles dans le SEC 1995, en tant que consommation intermédiaire de l'État, si l'équipement militaire ne peut pas être utilisé pour des besoins civils (les avions de chasse par exemple). Dans le SEC 2010, il a été décidé d'enregistrer toutes les dépenses d'armement comme un investissement, si la durée de vie est supérieure à une année.

D'autres changements de méthodologie ou de concepts sont également apportés par le nouveau système européen des comptes. Tous ne sont pas encore méthodologiquement aboutis, comme l'estimation de la production de services par les assureurs non-vie et les réassureurs.

La situation particulière de la Principauté de Monaco (union douanière et monétaire avec la France, absence de système de comptabilité nationale) conduit à l'absence de certaines informations économiques.

Cette raison explique le fait que le calcul du PIB en Principauté ne prenne pas en compte certaines données. C'est le cas notamment des loyers fictifs (estimation de la valeur des loyers qu'auraient payés les habitants d'un logement s'ils en avaient été locataires et non propriétaires), retenus comme faisant partie du PIB selon le SEC 2010 et jamais estimés à Monaco.

Cette raison explique aussi que les modifications apportées par le SEC 2010 ne soient pas intégrées dans le calcul du PIB à Monaco, qui continue à se référer à la version du SEC de 1995.

La non prise en compte d'éléments constitutifs du PIB en Principauté de Monaco en minore l'estimation.

---

<sup>11</sup> Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non-résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales.

Source : INSEE

### 2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est l'un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est-à-dire la croissance économique.

Il constitue avec le Revenu National Brut (R.N.B.) une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

### 2.1.4. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- Comme indicateur d'activité (approche production)  
Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :  
$$\text{PIB} = \text{somme des VA brutes} \\ + \text{Impôts sur les produits} \\ - \text{Subventions sur les produits}$$
- Comme indicateur de produit (approche dépense)  
Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.
- Comme indicateur de revenu (approche revenu)  
Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.  
$$\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} \\ + \text{Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte} \\ + \text{Impôts sur la production} \\ - \text{Subventions}$$

**La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu** dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation moyenne de prix observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume est calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2014.

### Périmètre de calcul : la résidence

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

- La détermination du champ d'observation implique la définition d'un territoire économique regroupant :
  - Le territoire géographique de ce pays ;
  - Les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
  - L'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
  - Les enclaves territoriales ;
  - Les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.
- Un temps d'observation : l'année
  - Une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ; toute autre unité est classée comme non résidente.
- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

## 2.2. Dispositif mis en place en Principauté

Afin de répondre aux objectifs exposés précédemment, le Gouvernement a mis en place en 2005 un groupe de travail sur ce sujet ayant pour objectifs de définir le territoire donné et recenser les agents économiques. Il s'agit de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Études Économiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

### 2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. 2.3. Algorithme de calcul du PIB) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

### 2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 11 204 agents économiques concernés en 2022, le taux de dossiers traités a été de 78,6 % (contre 76,9 % en 2021). Pour appréhender le niveau global d'EBE, et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante depuis l'origine). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'EBE ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. La taille de l'entreprise : les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes ;
2. La forme juridique ;
3. L'appartenance à un secteur d'activité ;
4. L'effectif de la société ;
5. La masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'EBE. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous-secteur d'activité, 90 % des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'EBE et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'EBE par classe, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

### 2.2.3. Détermination du PIB par secteur

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

#### **Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :**

Concernant les salaires, l'IMSEE, s'appuie sur les données communiquées par les Caisses Sociales de Monaco.

L'EBE de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la TVA collectée, une petite partie est constituée d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ce poste une clé de répartition, correspondant à celle de la partie connue par secteur de la TVA perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
  - Reversement français au titre du compte de partage de la TVA ;
  - Droits d'importation ;
  - Droits annuels de naturalisation des navires ;
  - Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (T.I.C.P.E.) et droits de consommation sur les tabacs ;
  - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
  - Droit de bail ;
  - Droits de timbre ;
  - Taxes sur les conventions d'assurance ;
  - Droit de consommation sur les alcools ;
  - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « TVA Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

#### 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2014 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2014 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2014 » (1.103 Indices de prix du produit intérieur brut et de ses composantes<sup>12</sup>).

L'objectif de cette présentation est de fournir aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

Les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculées en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2014, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2014, afin que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

### 2.3. Algorithme de calcul du PIB

#### 2.3.1. Produit Intérieur Brut

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{Rémunérations et charges sociales (D1)} \\ &+ \text{Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes} \\ &+ \text{Impôts sur la production (D2)} \\ &- \text{Subventions (D3)} \end{aligned}$$

#### 2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1)

$$\begin{aligned} \text{D1} &= \text{Salaires \& traitements bruts en espèces} \\ &+ \text{Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs} \\ &+ \text{Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs} \end{aligned}$$

<sup>12</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793582?sommaire=6793644>

### 2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{Chiffre d'Affaires HT} \\ &+ \text{Production immobilisée} \\ &- \text{Montant des achats} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &- \text{Consommations de l'exercice} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Impôts, taxes et versements assimilés} \\ &- \text{Salaires \& Rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 simplifié :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{CA / Honoraires et/ou Soins facturés} \\ &- \text{Achats et charges de l'exercice} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Salaires et rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

### 2.3.4. Impôts sur la production (D2)

$$\begin{aligned} \text{D2} &= \text{TVA} \\ &+ \text{Impôts sur les importations (D212)} \\ &+ \text{Autres impôts sur les produits (D214)} \\ &+ \text{Autres impôts sur la production} \end{aligned}$$

#### **TVA**

$$\begin{aligned} \text{TVA} &= \text{D211} \\ &+ \text{TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)} \\ &\pm \text{Versements français au titre du compte de partage} \end{aligned}$$

#### **Impôts sur les importations**

$$\begin{aligned} \text{D212} &= \text{Droits d'importation} \\ &+ \text{Droit annuel de naturalisation des navires} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur les produits**

$$\begin{aligned} \text{D214} &= \text{T.I.C.P.E. et droits de consommation sur les tabacs} \\ &+ \text{Bénéfices du monopole des tabacs} \\ &+ \text{Droits de mutation à titre onéreux} \\ &+ \text{Droit de bail} \\ &+ \text{Droit de timbre} \\ &+ \text{Taxe sur les conventions d'assurance} \\ &+ \text{TVA immobilière} \\ &+ \text{Droit de consommation sur les alcools} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur la production**

$$\begin{aligned} \text{D29} &= \text{Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de} \\ &\text{véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une} \\ &\text{activité professionnelle, sur les émissions polluantes} \end{aligned}$$

### 2.3.5. Subventions (D3)<sup>13</sup>

$$\begin{aligned} \text{D3} &= \text{Dotation de fonctionnement de la mairie} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement du CHPG} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement des autres établissements publics} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine éducatif et culturel} \\ &+ \text{Subventions des politiques publiques} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine social et humanitaire} \\ &+ \text{Aides au sport} \\ &+ \text{Organisation de manifestations en Principauté} \end{aligned}$$

<sup>13</sup> D3 = (D393 + D399)

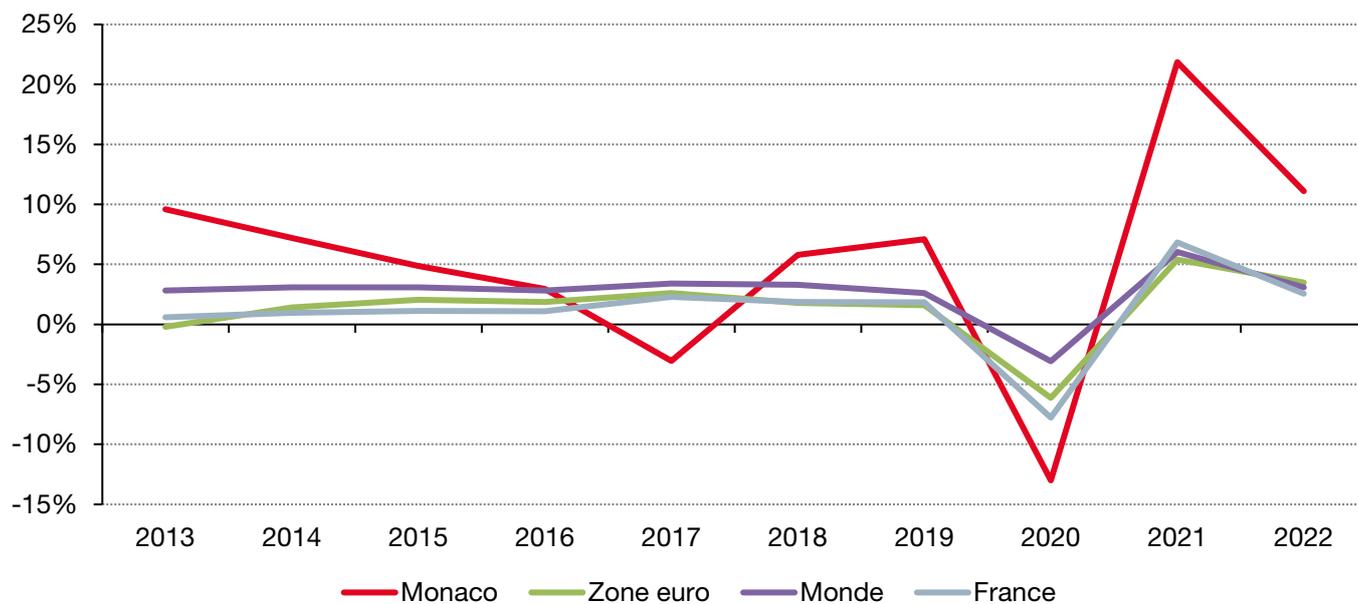
## Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde

Tableau 10 : Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Irlande	1,1%	8,6%	24,4%	2,0%	9,0%	8,5%	5,4%	6,2%	13,6%	12,0%
<b>Monaco</b>	<b>9,6%</b>	<b>7,2%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>5,8%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,0%</b>	<b>21,9%</b>	<b>11,1%</b>
Andorre	-3,5%	2,5%	1,4%	3,7%	0,3%	1,6%	2,0%	-11,2%	8,3%	8,8%
Arabie saoudite	2,9%	4,0%	4,7%	2,4%	-0,1%	2,8%	0,8%	-4,3%	3,9%	8,7%
Viet Nam	5,6%	6,4%	7,0%	6,7%	6,9%	7,5%	7,4%	2,9%	2,6%	8,0%
Iraq	7,6%	0,2%	4,7%	13,8%	-1,8%	2,6%	5,5%	-12,0%	1,6%	7,0%
Inde	6,4%	7,4%	8,0%	8,3%	6,8%	6,5%	3,9%	-5,8%	9,1%	7,0%
Malte	5,5%	7,6%	9,6%	3,4%	10,9%	6,1%	7,0%	-8,6%	11,8%	6,9%
Portugal	-0,9%	0,8%	1,8%	2,0%	3,5%	2,8%	2,7%	-8,3%	5,5%	6,7%
Égypte, République arabe d'	2,2%	2,9%	4,4%	4,3%	4,2%	5,3%	5,6%	3,6%	3,3%	6,6%
Israël	4,4%	3,9%	2,5%	4,5%	4,3%	4,1%	4,2%	-1,9%	8,6%	6,5%
Islande	4,6%	1,7%	4,4%	6,3%	4,2%	4,9%	1,8%	-7,2%	4,3%	6,4%
Croatie	-0,4%	-0,4%	2,5%	3,6%	3,4%	2,8%	3,4%	-8,6%	13,1%	6,3%
Grèce	-2,5%	0,5%	-0,2%	-0,5%	1,1%	1,7%	1,9%	-9,0%	8,4%	5,9%
Chypre	-6,6%	-1,8%	3,4%	6,6%	5,7%	5,6%	5,5%	-4,4%	6,6%	5,6%
Türkiye	8,5%	4,9%	6,1%	3,3%	7,5%	3,0%	0,8%	1,9%	11,4%	5,6%
Espagne	-1,4%	1,4%	3,8%	3,0%	3,0%	2,3%	2,0%	-11,3%	5,5%	5,5%
Slovénie	-1,0%	2,8%	2,2%	3,2%	4,8%	4,5%	3,5%	-4,3%	8,2%	5,4%
Argentine	2,4%	-2,5%	2,7%	-2,1%	2,8%	-2,6%	-2,0%	-9,9%	10,4%	5,2%
Autriche	0,0%	0,7%	1,0%	2,0%	2,3%	2,4%	1,5%	-6,5%	4,6%	5,0%
Pologne	0,9%	3,8%	4,4%	3,0%	5,1%	5,9%	4,5%	-2,0%	6,8%	4,9%
Bahreïn	5,4%	4,4%	2,5%	3,6%	4,3%	2,1%	2,2%	-4,6%	2,7%	4,9%
Qatar	5,6%	5,3%	4,8%	3,1%	-1,5%	1,2%	0,8%	-3,6%	1,6%	4,8%
Roumanie	0,3%	4,1%	3,2%	2,9%	8,2%	6,0%	3,9%	-3,7%	5,8%	4,8%
Hongrie	1,8%	4,2%	3,7%	2,2%	4,3%	5,4%	4,9%	-4,5%	7,2%	4,6%
Pays-Bas	-0,1%	1,4%	2,0%	2,2%	2,9%	2,4%	2,0%	-3,9%	4,9%	4,5%
Royaume-Uni	1,8%	3,2%	2,4%	2,2%	2,4%	1,7%	1,6%	-11,0%	7,6%	4,1%
Danemark	0,9%	1,6%	2,3%	3,2%	2,8%	2,0%	1,5%	-2,0%	4,9%	3,8%
Italie	-1,8%	0,0%	0,8%	1,3%	1,7%	0,9%	0,5%	-9,0%	7,0%	3,7%
Singapour	4,8%	3,9%	3,0%	3,6%	4,5%	3,6%	1,3%	-3,9%	8,9%	3,6%
Australie	2,6%	2,6%	2,2%	2,7%	2,3%	2,9%	2,2%	-0,1%	2,2%	3,6%
<b>Union européenne</b>	<b>-0,1%</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-5,7%</b>	<b>5,5%</b>	<b>3,5%</b>
<b>Zone euro</b>	<b>-0,2%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>-6,1%</b>	<b>5,4%</b>	<b>3,5%</b>
Canada	2,3%	2,9%	0,7%	1,0%	3,0%	2,8%	1,9%	-5,1%	5,0%	3,4%
Bulgarie	-0,6%	1,0%	3,4%	3,0%	2,8%	2,7%	4,0%	-4,0%	7,6%	3,4%
Norvège	1,0%	2,0%	1,9%	1,2%	2,5%	0,8%	1,1%	-1,3%	3,9%	3,3%
Belgique	0,5%	1,6%	2,0%	1,3%	1,6%	1,8%	2,3%	-5,4%	6,3%	3,2%
Algérie	2,8%	3,8%	3,7%	3,2%	1,3%	1,2%	1,0%	-5,1%	3,4%	3,1%
<b>Monde</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>6,0%</b>	<b>3,1%</b>
Chine	7,8%	7,4%	7,0%	6,8%	6,9%	6,7%	6,0%	2,2%	8,4%	3,0%
Suède	1,2%	2,7%	4,5%	2,1%	2,6%	2,0%	2,0%	-2,2%	5,4%	2,6%
<b>France</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-7,8%</b>	<b>6,8%</b>	<b>2,6%</b>
Corée, République de	3,2%	3,2%	2,8%	2,9%	3,2%	2,9%	2,2%	-0,7%	4,1%	2,6%
Tunisie	2,4%	3,1%	1,0%	1,1%	2,2%	2,6%	1,6%	-8,8%	4,4%	2,5%
République tchèque	0,0%	2,3%	5,4%	2,5%	5,2%	3,2%	3,0%	-5,5%	3,6%	2,5%
Serbie	2,9%	-1,6%	1,8%	3,3%	2,1%	4,5%	4,3%	-0,9%	7,5%	2,3%
Nouvelle-Zélande	2,8%	3,8%	3,7%	3,8%	3,5%	3,5%	2,4%	-0,7%	5,2%	2,2%
Finlande	-0,9%	-0,4%	0,5%	2,8%	3,2%	1,1%	1,2%	-2,4%	3,0%	2,1%
États-Unis	1,8%	2,3%	2,7%	1,7%	2,2%	2,9%	2,3%	-2,8%	5,9%	2,1%
Suisse	1,8%	2,3%	1,6%	2,1%	1,4%	2,9%	1,1%	-2,4%	4,2%	2,1%
Afrique du Sud	2,5%	1,4%	1,3%	0,7%	1,2%	1,5%	0,3%	-6,3%	4,9%	2,0%
Lettonie	2,0%	1,9%	3,9%	2,4%	3,3%	4,0%	2,6%	-2,2%	4,1%	2,0%
Lituanie	3,6%	3,5%	2,0%	2,5%	4,3%	4,0%	4,6%	0,0%	6,0%	1,9%
Allemagne	0,4%	2,2%	1,5%	2,2%	2,7%	1,0%	1,1%	-3,7%	2,6%	1,8%
Luxembourg	3,2%	2,6%	2,3%	5,0%	1,3%	1,2%	2,3%	-0,8%	5,1%	1,5%
Maroc	4,1%	2,7%	4,3%	0,5%	5,1%	3,1%	2,9%	-7,2%	7,9%	1,1%
Estonie	1,5%	3,0%	1,9%	3,2%	5,8%	3,8%	3,7%	-0,6%	8,0%	-1,3%
Fédération de Russie	1,8%	0,7%	-2,0%	0,2%	1,8%	2,8%	2,2%	-2,7%	5,6%	-2,1%
Ukraine	0,0%	-10,1%	-9,8%	2,4%	2,4%	3,5%	3,2%	-3,8%	3,4%	-29,1%
Liban	3,8%	2,5%	0,5%	1,6%	0,9%	-1,9%	-6,9%	-21,4%	-7,0%	NA

Source : Banque mondiale (extraction du 23/10/2023)

Figure 8 : Évolution décennale du taux de croissance du PIB selon la zone géographique



Sources : Banque mondiale (extraction du 23/10/2023), IMSEE

# Produit Intérieur Brut 2022

*Novembre 2023*

Pour consulter les publications de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Publications](https://imsee.mc/Publications)

Pour suivre les actualités de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Actualites](https://imsee.mc/Actualites)

Pour vous abonner à la newsletter  
de l'IMSEE :  
[imsee.mc/Newsletters](https://imsee.mc/Newsletters)

Pour consulter notre page  
LinkedIn :  
[linkedin.com/company/imsee](https://linkedin.com/company/imsee)

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA  
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian  
98000 MONACO

[imsee.mc](https://imsee.mc)

